

## Rappel sur les missions de la Préfecture de Police de Paris

**Créée en 1800** par Napoléon Bonaparte, la Préfecture de Police trouve ses racines dans des structures de l'Ancien régime : la Prévôté de Paris et la Lieutenance générale de Police.

Institué en 1032, le **Prévôt** était gouverneur politique de Paris, commandant militaire, administrateur mais aussi chef de la police. Le **Lieutenant de Police** avait quant à lui des prérogatives plus vastes : sécurité des rues, police criminelle, hygiène et propreté publiques, lutte contre les incendies.

Aujourd'hui, les missions de la Préfecture de Police sont les suivantes :

- **Garantir la sécurité des citoyens et des biens à Paris ;**  
-> 19 000 policiers
- **Délivrer les titres administratifs ;**  
-> 337 814 passeports et cartes nationales d'identité délivrés
- **Gérer la circulation, renforcer la sécurité routière ;**  
-> + de 3 millions de véhicules en circulation à Paris quotidiennement
- **Faire face aux crises ;**
- **Encadrer le déroulement des grands événements ;**  
-> 2390 opérations de maintien de l'ordre
- **Protéger l'environnement et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité ;**  
-> 11 219 restaurants et commerces alimentaires contrôlés et 94 fermetures
- **Secourir les personnes, lutter contre l'incendie ;**  
-> 437 203 interventions de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP).